



# SPEG-Info

**1ER DEGRE**  
**BILAN CSA CARTE SCOLAIRE**  
**DU 01/04/2026**



## SOMMAIRE

Déclaration liminaire  
Tableau des mesures  
Green sèl a SPEG  
CSAA départementalisation  
Infos importantes  
RDV SPEG

## UNE QUESTION? UN PROBLÈME?

Les commissaires  
paritaires du SPEG  
t'accompagnent  
tout au long de ta  
carrière

## CONTACT

0590 91 05 32  
0690 40 85 24

[sendika@spég-guadeloupe.org](mailto:sendika@spég-guadeloupe.org)

## ADRESSE

5 IMMEUBLE DILIGENTI  
BP 489  
97164 POINTE-A-PITRE  
CEDEX

## ACTUALITÉS

[www.spég-guadeloupe.org](http://www.spég-guadeloupe.org)



sendika Spég



@sendikaspeg



Pointe-à-Pitre, le 01 avril 2026

**SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION  
EN GUADELOUPE**

## DECLARATION LIMINAIRE DU SPEG AU CSA ACADEMIE GUADELOUPE DU 01 AVRIL 2026

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Le SPEG souhaite attirer votre attention sur le besoin urgent de mettre en place un véritable plan pour l'éducation dans notre académie. D'ailleurs, lors du dernier CAEN, le préfet a émis un avis favorable à la mise en place de groupes de travail en ce sens.

En effet, sur le terrain, la gestion de la classe au premier degré devient de plus en plus difficile. Les enseignants doivent simultanément prendre en charge des élèves à besoins particuliers, sans être formés pour cela et souvent sans le personnel d'accompagnement nécessaire, soit parce que l'élève ne bénéficie pas d'une notification, soit parce que le nombre d'AESH est insuffisant. Par ailleurs, les élèves en difficulté ne bénéficient pas tous d'un accompagnement par les membres du RASED, eux-mêmes en sous-effectif.

À cela s'ajoute une augmentation des faits de violence dans les écoles, qu'ils émanent des parents ou des élèves, sur lesquels, M. le Recteur, vous vous êtes engagé à être inflexible. Il convient également de traiter ces problématiques à la racine, en veillant à ce que les effectifs de psychologues, d'infirmières et d'assistantes sociales soient suffisants pour assurer une prise en charge effective et de qualité des élèves.

Enfin, les problématiques liées au bâti scolaire persistent. Dans certaines écoles, des clayettes défectueuses contribuent à une élévation des températures dans les salles de classe. Ailleurs, des citernes tampons de capacité insuffisante ont été installées et ne font pas l'objet d'un entretien adéquat. Nous sommes également tous conscients des problèmes liés à la présence de rongeurs et autres nuisibles.

Par ailleurs, les fermetures de postes dans le premier degré en Guadeloupe suscitent une vive inquiétude. Elles entraînent mécaniquement une augmentation des effectifs par classe, une dégradation des conditions d'enseignement et une diminution des capacités de remplacement. Ces suppressions de postes fragilisent davantage les équipes pédagogiques déjà sous tension et réduisent les marges de manœuvre pour répondre aux besoins spécifiques des élèves. À terme, elles risquent d'accentuer les inégalités scolaires et de compromettre la réussite des élèves.

Le SPEG demande donc l'annulation des 14 fermetures de postes, afin de permettre l'engagement de travaux ambitieux en vue de l'élaboration d'un véritable projet éducatif pour la Guadeloupe.



## TABLEAU DES MESURES

Commune	Type	Nom	Fermeture	Ouverture
ANSE BERTRAND	EPPU	GUERY		1 ECEL
ANSE BERTRAND	EEMU	JULES PLAISANCE		1 ECEL
BAIE MAHAULT	EEMU	LOUIS ANDREA		1 ECEL
BASSE-TERRE	EEMU	RIVIERE DES PERES		1 ECEL
CAPESTERRE	EPPU	BELAIR		1 ECEL
LA DESIRADE	EMPU	THIONVILLE		2 ECMA
LE GOSIER	EMPU	ROLLON SUZANE		1 ECMA
LES ABYMES	EMPU	CARAQUE		1 ECMA
LES ABYMES	EEMU	CHAZEAU DOUBS		1 ECEL
LES ABYMES	EEMU	CHRISTY CAMPBELL		1 ECEL
LES ABYMES	EEMU	MAURICE SAINT-PIERRE		1 ECEL
MORNE-A-L'EAU	EMPU	BERTAUD BAZILE (VX FORT)		1 ECMA
PETIT-BOURG	EEMU	MARIE BILLIOTI DE GAGE		1 ECEL
POINTE-A-PITRE	EEMU	AMEDEE FENGAROL		1 ECEL

Commune	Type	Nom	Ferm	Ouv
SAINT-FRANCOIS	EPU	BOIS DE VIPART		1 ECEL
SAINT-MARTIN	EMPU	ALINE HANSON		1 ECEL
SAINT-MARTIN	EPU	EVELINA HALLEY		1 ECMA
ANSE BERTRAND	EPU	JOSE MOUSTACHE	1 ECMA	
BAIE-MAHAULT	EMPU	ROSITA KAMMER	1 ECMA	
BAILLIF	EPU	GRATIEN CANDACE	1 ECEL	
BASSE-TERRE	EPU	GASTON MICHINEAU	1 ECEL	
BOUILLANTE	EMPU	BOURG BOUILLANTE	1 ECMA	
BOUILLANTE	EPU	MALENDURE	1 ECEL	
CAPESTERRE BE	EPU	ALEXIUS DE LA CROIX	1 ECEL	
CAPESTERRE BE	EMPU	FONDS CACAO	1 ECMA	
CAPESTERRE BE	EMPU	SARLASSONE	1 ECMA	
CAPESTERRE MG	EPU	ANDRE PASBEAU	1 ECEL	
DESHAIES	EPU	FERRY	1 ECEL	
LA DESIRADE	EMPU	BAIE-MAHAULT	2 ECMA	
LE GOSIER	EPU	GEORGES MARCEL	1 ECMA	
LE GOSIER	EPU	GERMAINE LANTIN	1 ECEL	

Commune	Type	Nom	Ferm	ouv
LE LAMENTIN	EPPU	BOURG 2 LAMENTIN	1 ECEL	
LE MOULE	EPPU	AMEDEE ADELAIDE	1 ECEL	
LE MOULE	EPPU	JEAN GALLERON	1 ECEL	
LE MOULE	EMPU	SOLIVEAU LAURE-LAURENT	1 ECMA	
LES ABYMES	EMPU	BOISRIPEAUX	1 ECMA	
LES ABYMES	EMPU	CHAZEAU DOUBS	1 ECMA	
LES ABYMES	EMPU	GRAND CAMP 2	1 ECMA	
LES ABYMES	EMPU	MAURICE SAINT-PIERRE	1 ECMA	
MORNE-A-L'EAU	EPPU	ERNEST PALLAS	1 ECEL	
MORNE-A-L'EAU	EPPU	LUDGER MARIE	1 ECEL	
PETIT-BOURG	EPPU	FRIBERT FESSIN	1 ECEL	
PETIT-BOURG	EMPU	MAYEKO MASSINA	1 ECMA	
PETIT-BOURG	EPPU	MONTEBELLO	1 ECEL	
POINTE-A-PITRE	EMPU	BEBIAN	1 ECMA	
POINTE-A-PITRE	EMPU	RAYMONDE BAMBUCK	1 ECMA	
POINTE-NOIRE	EPPU	GUYONNEAU	1 ECEL	
PORT-LOUIS	EPPU	JOSETTE ERHARD	1 ECEL	
SAINTE-ANNE	EPPU	GINETTE MARAGNES	1 ECEL	
SAINTE-ANNE	EPPU	RICHARD PIERROT	1 ECEL	

Commune	Type	Nom	Ferm	ouv
SAINTE ROSE	EEPU	MADAME	1 ECEL	
SAINTE ROSE	EMPU	BOURG 1 STE ROSE	1 ECMA	
SAINT-MARTIN	EEPU	CLAIR SAINT-MAXIMIN	1 ECEL	
SAINT-MARTIN	EEPU	ELLIE GIBBS	1 ECEL	
SAINT-MARTIN	EMPU	GHISLAINE ROGERS	1 ECMA	
SAINT-MARTIN	EEPU	OMER ARRONDELL	1 ECEL	
TOTAL			40	18

### MESURES PARTICULIERES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS

- LES ABYMES Primaire **Grand-Camp 2** : 1 fermeture ECMA / 1 ouverture ECEL
- 2 écoles auront 1 enseignant en surnombre faute de salle :  
Primaire **Adolphine Borel** à PETIT-CANAL et Maternelle **Siméone Trott** à SAINT-MARTIN.

### MESURES SUR LES POSTES D'EMF

Dans les écoles suivantes, les supports PEMF (maître formateur) seront transformés en ECEL ou ECMA (enseignant classe élémentaire ou maternelle):

- **ABYMES** : Élémentaire **Joseph IGNACE**
- **PETIT-BOURG** : Élémentaire **Maurice CHOVINO**
- **LE GOSIER**: Maternelle **Alexis EUGENE**
- **MORNE-A-L'EAU** : Élémentaire **Hyppolite COCLES**
- **SAINT-MARTIN** : Élémentaires **Omer ARRONDELL** et **Emile CHOISY**
- **LE LAMENTIN** : fermeture à bourg 2 pour ouverture ECEL à Bourg 3 élémentaire
- **LE MOULE** : Élémentaire **Amédée Adélaïde**

## MESURES SUR LES POSTES ASH

- Ouverture de 4 coordonnateurs PAS sur Capesterre BE, Le Gosier, Le Lamentin et Saint-François.
- Capesterre Belle-Eau : ouverture d'une UEEA.
- Rectorat : ouverture 1 ETP itinérant APADHE/CHBT.
- Ouverture d'une ULIS renforcée dans le secteur de Le Moule.
- Ouverture d'un support ERSH (Enseignant Référent Scolarisation Elèves en situation de Handicap).
- Réorganisation des ULIS PSY de Montéran (Basse-Terre) et TSA du CHU de Dugazon (Les Abymes), aboutissant à -1 ETP (de 4 postes à 3 postes).
- Réorganisation des ULIS TFC de la Maison de l'enfance (Les Abymes) et de l'IME Denis Forestier (Bouillante), menant à -1 ETP (2 postes à 1 poste).
- Transformation d'1 ETP de l'ITEP de Sainte-Anne en 1 ULIS PSY IME / ITEP de Saint-Anne / SESSAD.
- Rectorat : fermeture de l'ULIS TFA itinérant.
- Elémentaire GUYONNEAU Pointe-Noire : fermeture de l'ULIS TFC.

## GRENN SÈL A SPEG

**Fusion:** Projet de fusion des écoles élémentaire et maternelle de CASTEL avec l'école primaire de VINCENT dans la nouvelle école de CAILLOU au LAMENTIN.

### **Absorption:**

- Projet d'absorption à Trois-Rivières: l'école maternelle de La PLAINE par la maternelle LITHA LAUMORD-DORVILLE.
- Projet d'absorption à Marie-Galante de DIALLO-BOECASSE par l'école du bourg de CAPESTERRE.
- Projet d'absorption à Sainte-Anne de l'école maternelle St PIERRE FIRMIS par l'élémentaire VICTOR VALLIER.
- Projet d'absorption à la DESIRADE de la maternelle de BAIE-MAHAULT par celle de THIONVILLE mais sur le site de BAIE-MAHAULT.

**Le SG a affirmé que les fusions ne seront pas mises en place pour la rentrée de septembre 2026, excepté l'absorption à la Désirade.**

LADMINISTRASYON  
PA KA RÈSPÈKTÉ  
DWA A-W?

SPEG LA !

J'ADHERE AU  
SPEG!



## GRENN SÈL A SPEG

Le SPEG a demandé l'annulation de suppressions de postes dans certaines écoles où le contexte est particulièrement difficile. Nous avons donc obtenu l'annulation des suppressions suivantes :

- **Désirade** : maternelle Baie-Mahault, 2 fermetures annulées et 2 ouvertures obtenues, au lieu d'une seule ouverture initialement prévue à Thionville.
- **Capesterre BE** : maternelle de l'Habituée et maternelle de Sainte-Marie.
- **Pointe-à-Pitre** : école de Bonchamps, les 2 fermetures prévues, en élémentaire et en maternelle, sont annulées.

Le **SPEG** et la FSU ont voté « contre » la carte scolaire, tandis que le SE-UNSA a voté « pour », ce qui nous a interpellés au regard des réserves émises concernant certaines fermetures.

Le **SPEG** ne se satisfait pas de ces 14 suppressions et de cette réserve de 6,50 ETP, même si nous salvons le fait que le Recteur ait respecté l'engagement pris à l'issue du mouvement de grève du SPEG en 2020, en ouvrant systématiquement une classe lorsque la moyenne des effectifs par école dépasse 24 élèves.

Cependant, comme nous l'avons déclaré au CSA, la situation à l'école de Bambuck est intenable, et les collègues devront en outre faire face à une fermeture.

Par ailleurs, près de 30 dispositifs ULIS sont occupés par des personnels non titrés, ce qui compromet la prise en charge des élèves à besoins particuliers.

Le travail des directeurs et directrices de petites écoles devient de plus en plus difficile et doit être allégé en urgence.

**Il est indispensable de renforcer les moyens humains, notamment en augmentant le nombre de personnels du RASED, d'infirmières scolaires, d'AESH et de psychologues scolaires, afin de répondre aux nombreuses problématiques rencontrées dans les écoles.**

**Sé pou tousa SPEG di NON davwa nou ka lité pou dwa a tout pèwsonèl lékòl é pou timoun Gwadeloup ni on lédikasyon alékè !**

**LADMINISTRASYON  
PA KA RÈSPÈKTÉ  
DWA A-W?**

**SPEG LA !**

**J'ADHERE AU  
SPEG!**



## CSAA DEPARTEMENTALISATION

L'administration nous a une nouvelle fois présenté la départementalisation du remplacement comme une solution miracle, censée réduire drastiquement le nombre de jours de classe sans enseignant et optimiser le dispositif grâce à la création d'un service dédié au rectorat.

Le **SPEG** a fermement contesté cette présentation. Le flot de demandes quotidiennes est déjà extrêmement difficile à absorber pour les douze secrétaires de circonscription. Prétendre qu'un effectif réduit pourrait en assurer la gestion de manière plus efficace relève, au mieux, d'une méconnaissance du terrain, au pire, d'un affichage déconnecté de la réalité de notre territoire.

Le **SPEG** a également alerté sur le dispositif de signalement des absences via COLIBRIS, qui nous apparaît inadapté. Sa mise en œuvre ferait peser une charge de travail supplémentaire importante sur les directeurs, déjà fortement sollicités.

Le **SPEG** a rappelé avec détermination que ce dispositif ne saurait être un prétexte à des économies d'ETP. Il doit, au contraire, garantir un remplacement de qualité pour tous les élèves. À ce titre, nous avons exigé que :

- les appétences et les compétences des TR soient réellement prises en compte, et qu'ils bénéficient d'une formation solide leur permettant de répondre aux besoins, notamment des élèves à besoins particuliers ;
- les personnels chargés de gérer le remplacement soient formés et travaillent en lien étroit avec les secrétaires de circonscription, dont l'expertise ne peut être ignorée ;
- ce dispositif fasse l'objet d'une expérimentation préalable, et non d'une mise en œuvre précipitée.

**SPEG ka rété véyatif !**

**LADMINISTRASYON  
PA KA RÈSPÈKTÉ  
DWA A-W?**

**SPEG LA !**

**J'ADHERE AU  
SPEG!**



**LADMINISTRASYON  
PA KA RÈSPÈKTÉ  
DWA A-W?**

**SPEG LA !**

**J'ADHERE AU  
SPEG!**



## **INFOS IMPORTANTES**

Grâce à l'intervention du SPEG, les collègues qui ne souhaitent pas rester dans la brigade de remplacement, bénéficieront cette année d'une MCS.

C'est le CAEN du mercredi 15 avril qui entérinera la carte scolaire, ce n'est qu'à partir de cette date que les MCS partiront.

Le serveur pour le mouvement intra ouvrira le vendredi 16 avril et fermera le mardi 28 avril.

## **RDV DU SPEG**

RIS MOUVEMENT INTRA :

- Samedi 18 avril en distanciel de 9h00 à 12h00
- Mercredi 29 avril en présentiel à Saint-Martin de 8h30 à 11h30.

Permanences mouvement intra au siège du SPEG :

- Lundi 20 avril de 9h à 15h
- Mardi 21 avril de 9h à 15h
- Jeudi 23 avril de 9h à 15h
- Samedi 25 avril de 9h à 12h
- Lundi 27 avril de 9h à 15h
- Mardi 28 avril de 9h à 15h

- Formation "Mieux appréhender les TSA" à destination des AESH : Mardi 28 avril de 8h30 à 16h à la salle Rémy NAINSOUTA.

- Formation "Mieux appréhender les TSA" à destination des professeurs et des AESH : Lundi 12 mai de 8h30 à 16h à la salle Rémy NAINSOUTA (20 places).